

TRÉVIDIC : "LE JIHAD N'A PAS ATTENDU INTERNET"

LE 30 MAI 2012 PIERRE ALONSO

Le cyberjihad a fait une entrée fracassante dans l'agenda politique au lendemain de l'affaire Merah. Une notion à relativiser. "Ce n'est pas parce qu'une personne joue à *Call of Duty 4 ou 5* qu'elle va devenir folle et tuer des gens", nous affirme le juge Marc Trévidic. *Owni* s'est entretenu avec le magistrat du pôle antiterroriste sur les réalités du cyberjihad.

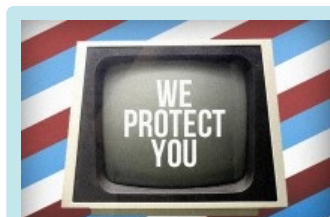


22 mars. Mohamed Merah abattu par les hommes du Raid, Nicolas Sarkozy fait une déclaration depuis l'Élysée : la consultation de "sites internet qui font l'apologie du terrorisme" sera dorénavant sanctionnée. **Un projet de loi** a depuis été déposé au Sénat. Le cyberjihadisme fait une entrée fracassante dans l'agenda politique et médiatique.

Owni a voulu recueillir l'analyse d'un magistrat familier de ces affaires. Marc Trévidic est juge d'instruction au pôle antiterroriste du Tribunal de grande instance de Paris, seule juridiction compétente en matière terroriste. Il s'est spécialisé sur les dossiers jihadistes en plus de quelques autres gros dossiers (Karachi, Rwanda, moines de Tibéhirine). Il revient ici sur l'utilisation d'Internet par les jihadistes, le cyberjihadisme ou "jihad médiatique", nouvel avatar de la menace terroriste selon les acteurs politiques.

Comment a émergé le cyberjihad ? Est-ce, comme certains l'analysent, lié à la perte du territoire afghan en 2001 qui a entraîné un repli des jihadistes sur une autre base arrière ?

Le conflit irakien a surtout servi de déclencheur, plus que la perte de l'Afghanistan en 2001. Les jihadistes ont très vite perçu le profit qu'ils pouvaient tirer du réseau. D'abord, l'intervention anglo-américaine était illégitime du point de vue du droit international public. Ensuite, ils ont pu utiliser les exactions commises par l'armée américaine, comme à **Abou Ghraïb** par exemple. Des brigades, armées de caméra, cherchaient à obtenir ce genre d'images pour les diffuser ensuite sur Internet. Le début du cyberjihad commence donc plus avec l'Irak qu'après la chute du régime Taliban. En Irak, le djihad était mené à 100%, dans les villes et sur Internet.



LA LOI CONTRE LES WEB TERRORISTES

Le projet de loi sanctionnant la simple lecture de sites Internet appelant au terrorisme devrait être présenté demain

Quel est le rôle du cyberjihad ?

Le principal objectif est la diffusion de la propagande, puis le recrutement. Lors du conflit irakien, les jihadistes menaient un double conflit majeur, à la fois contre les soldats de la coalition anglo-américaine et contre les chiïtes. Ils avaient donc besoin de beaucoup de troupes et de chairs fraîches.

Dominique Thomas, chercheur spécialisé sur les mouvements islamistes radicaux, parle de la volonté de créer des sphères de sympathisants, plutôt que de recrutement.

L'idée est de sensibiliser une population radicale. Au sein de cette population peut émerger un candidat au jihad. C'est une guerre de l'information, les cyberjihadistes parlent souvent de "réinformation". Le volet recrutement existe aussi, pour envoyer des gens sur le terrain faire le jihad.

"Les loups solitaires", entièrement isolés, formés sur Internet, existent-ils ?

Dans toutes les affaires que je connais, les protagonistes sont toujours en contact avec d'autres. Ils rencontrent d'autres jihadistes, se connaissent entre personnes de la même mouvance. Je n'ai pas connaissance de cas de terroriste islamiste entièrement isolé. C'est un petit milieu ! Tout le monde se connaît.

Cyberjihadistes et jihadistes sont-ils les mêmes personnes ? Ont-ils des profils différents ?

Tous sont cyberjihadistes. Le passage à l'acte, les départs sur zones sont extrêmement minoritaires. La radicalisation est progressive : la radicalité des jihadistes varie selon leur situation. Ils ne tiennent pas les mêmes discours avant le départ, pendant leur séjour sur zones et à leur retour. Le jihad n'a pas attendu Internet. Dans les années 1990, les filières d'acheminement de combattants en Afghanistan se développaient sans utiliser Internet.

Le milieu des années 2000 semble être l'apogée des sites liés au jihad. Certains étaient très connus, comme Minbar ou Ribaati, et des figures proéminentes s'en occupaient, notamment Malika El Aroudi et son mari Moez Garsallaoui.

Le nombre de sites a explosé après la guerre en Irak. L'utilisation d'Internet s'est codifiée. Le *Global Islamic Media Front* est chargé de contrôler et d'authentifier le contenu diffusé sur les sites avec le label d'Al-Qaïda. Mais la vivacité des sites dépend du contenu qui arrive du terrain. La concurrence entre les sites crée de l'émulation. C'est la loi de la concurrence ! De cette émulation naît de la radicalité. Les sites apparaissent, se multiplient avec le conflit irakien et deviennent de plus en plus radicaux dans la propagande qu'ils diffusent.

Internet apparaît dans presque toutes les affaires, comme moyen de communication entre les jihadistes. Jusqu'à maintenant, un caractère opérationnel était toujours observé dans ces échanges. L'aide matérielle est présente dans toutes les affaires.



LE BUG DU CYBERJIHAD

Nicolas Sarkozy est parti en croisade contre les sites Internet terroristes. Mais une instruction ouverte dès 2010 ciblait ...

Le projet de loi présenté par l'ex gouvernement [Fillon], changerait ce principe en pénalisant la consultation de sites terroristes.

Il faudra définir la liste des sites terroristes, ceux qui posent certains problèmes. **La**

définition repose sur le trouble grave à l'ordre public à même de semer la terreur [Définition des actes terroristes dans le code pénal français, NDLR]. Il faudrait plus généralement poser la question de l'influence des images violentes diffusées à la télévision ou sur Internet. Ce n'est pas parce qu'une personne joue à Call of Duty 4 ou 5 qu'elle va devenir folle et tuer des gens ! Le passage à l'acte à cause de jeux vidéo violents est marginal, si marginal qu'aucun enseignement ne peut être tiré à cette marge.

Le cyberjihadisme, dans son volet de propagande, doit-il sortir du champ de l'antiterrorisme ?

Comme je l'ai signalé à l'occasion de **mon audition au Sénat**, l'utilisation de la qualification terroriste, et des moyens afférents, a explosé, souvent à mauvais escient. Il y a deux problèmes différents : sensibiliser la population au risque de la violence diffusée notamment sur Internet d'une part, et lutter contre les actes terroristes d'autre part.



L'entretien avec Marc Trévidic a été réalisé le 2 mai 2012.

Portrait de Marc Trévidic par © **Marc Chaumeil / Fedephoto** / Capture d'écran de Call of Duty CC by-nc-sa **psygeist**

ENACK

le 31 mai 2012 - 15:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Alors la c'est vraiment très fort.

22Mars se barre d'Owni et le premier papier qui sort dans la foulée commence par: "22 Mars." ^^

En tout cas bon courage aux journalistes et devs qui restent chez Owni en espérant continuer a vous lire encore un long moment !

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PIERRE ALONSO

le 31 mai 2012 - 17:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bien vu ! C'était absolument involontaire, vous vous en doutez.

Merci pour vos encouragements :-)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

GUILLAUME

le 1 juin 2012 - 10:43 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Décidément, y a un truc dans la conjonction astrale du 22 mars 2012 !!!!

http://www.pressafrik.com/Le-MP-22-charge-la-Cedeao-et-les-autorites-maliennes-suite-a-l-agression-du-president-interimaire-Pr-Dioncounda-Traore_a83246.html

Signé : Guillaume, qui est très énervé d'avoir pété son ordi avec skype, mais qui aura tout remis sur pied la semaine prochaine ...

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE